



HAL
open science

Origine de la négation $n\bar{e}$ dans lat. $n\bar{e}$... quidem, $n\bar{e}quam$, $n\bar{e}qu\bar{i}quam$

Michèle Fruyt

► **To cite this version:**

Michèle Fruyt. Origine de la négation $n\bar{e}$ dans lat. $n\bar{e}$... quidem, $n\bar{e}quam$, $n\bar{e}qu\bar{i}quam$. Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina), 2008, 1. hal-03528275

HAL Id: hal-03528275

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03528275v1>

Submitted on 17 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Origine de la négation *nē* dans lat. *nē ... quidem, nēquam, nēquīquam*

Michèle FRUYT¹
(Université de Paris IV - Sorbonne)
michele.fruyt@club-internet.fr

1. LES DEUX NÉGATIONS FONDAMENTALES DU LATIN

Le latin possède deux négations fondamentales : *nōn* et *nē*, qui sont en distribution complémentaire².

La première, *nōn*, correspond à la négation standard, non marquée, celle qui a la plus haute fréquence dans les textes : elle atteint le rang de fréquence 6 dans le corpus du LASLA³. Elle offre également le plus grand éventail fonctionnel, servant de négation de proposition (ou de verbe), de négation de constituant (ou de mot) et de négation de phrase⁴. Son emploi est beaucoup moins contraint que celui de *nē* et, dans bien des occasions, la négation *nōn* et les lexèmes négatifs relevant de son paradigme "grignotent" les emplois de la négation *nē* et de sa contrepartie coordonnante *nē-ue*. Comme négation de proposition, *nōn* porte sur un verbe à l'indicatif, à une forme nominale du verbe, ou au subjonctif de possibilité, c'est-à-dire l'ensemble des formes verbales à l'exception du subjonctif de volonté. Le *nōn* du latin est issu de la négation "standard" indo-européenne héritée **ně* avec une voyelle brève, qu'on retrouve dans la plupart des langues indo-européennes anciennes (sk. *ná*, got. *ni*, lit. *ne*, etc.).

¹ Article tiré de l'exposé fait lors de l'atelier "La négation en latin et en français" du GDR 2650 "Linguistique latine" et du centre Alfred Ernout (composante de l'EA 4080 "Linguistique et lexicographie latines et romanes"), le 6 octobre 2007 (Paris 4, Sorbonne).

² C. TOURATIER 1977 : 370 et 1994 : 460-461.

³ L. DELATTE *et alii* 1981 : 119. On peut considérer qu'elle apparaît aussi, sous une autre forme, dans le coordonnant négatif représenté par les deux variantes phonétiques : *ně-que* / *něc*. Selon ce corpus du LASLA, la variante formelle *nec* de la coordination négative obtient le rang n°21, tandis que l'autre variante formelle *něque* obtient le rang de fréquence n°68. Le coordonnant *et*, quant à lui, obtient le rang n°1 des fréquences : il est donc, dans le corpus du LASLA, le lexème latin de plus haute fréquence. Ceci illustre le fait qu'il existe une corrélation entre les très hautes fréquences et les lexèmes grammaticaux en latin, comme dans d'autres langues.

⁴ C. TOURATIER 1994 : 456-460.

La négation *nē*, au contraire, a une fréquence moindre dans les textes. C'est la négation "marquée", dont l'emploi doit toujours être justifié parce qu'elle a une distribution très "réglementée" : elle sert de négation prohibitive pour l'ordre négatif (*nē* + subjonctif de volonté au présent ou au parfait⁵) et pour le souhait négatif (*utinam nē* + subjonctif de volonté) et elle accompagne, de manière générale, le subjonctif de volonté⁶. Elle peut fonctionner comme adverbe négatif non subordonnant dans une proposition indépendante ou principale et, éventuellement, dans une subordonnée en *ut nē* ... au subjonctif de volonté à l'époque ancienne. Mais son emploi le plus fréquent dans les textes⁷ est d'être un subordonnant négatif dans une subordonnée contenant un subjonctif de volonté. La négation *nē* introduit alors des propositions complétives après certaines classes sémantiques⁸ de verbes ainsi que des subordonnées circonstancielles finales⁹.

Ce *nē* "prohibitif" du latin est à rattacher à sk. *mā* et gr. *μή*. S'il comporte à l'initiale la nasale dentale *n-* et non la nasale labiale *m-* comme les termes sanskrit et grec, c'est que le latin a probablement opéré par analogie une régularisation des lexèmes négatifs afin que tous soient caractérisés par le même morphème initial *n-* en nasale dentale. Le *n-* de *nē* est probablement analogique du *n-* de **nĕ* et la langue a systématisé la nasale dentale pour l'expression des deux sortes de négation afin d'avoir un système plus "régulier"¹⁰. Les deux négations

⁵ Par extension *nē* + impératif se trouve dans la langue familière à date ancienne (Plaute), puis dans la poésie, par exemple, chez Catulle, pour "suspendre le déroulement d'une action" au sens du français "Cesse de ..." : *Nē timē!* "Arrête d'avoir peur!" ; cf. H. VAIREL-CARRON 1975 : 194, 323-324 ; C. Touratier 1994 : 134 ; A. ERNOUT- Fr. THOMAS : 148.

⁶ C. TOURATIER 1994 : 460, 134-135.

⁷ C'est l'emploi le plus fréquent de la négation *nē* dans les textes : comme conjonction de subordination, elle obtient le rang de fréquence n°78 dans le corpus du LASLA (L. DELATTE *et alii* 1981 : 119).

⁸ Avec perte - lexicalement conditionnée - de la valeur négative de *nē* après les verbes de crainte (*timeō nē* ...) et d'empêchement (*impediō nē* ...).

⁹ Comme conjonction de subordination, *nē* (+ subj. de volonté) peut alors, éventuellement, être dé-sémantisé et perdre sa valeur de morphème négatif dans certains contextes lexicalement déterminés : c'est le cas lorsqu'il introduit une complétive dépendant d'un verbe de crainte ou d'empêchement (*timeo nē* ..., *impedio nē* ...) ; pour l'explication de ce phénomène de dé-sémantisation comme un cas de grammaticalisation, voir, dans le même numéro de cette revue, l'article de M. FRUYT : "Négation et grammaticalisation..".

¹⁰ On parle aussi de "contamination" : on peut alors expliquer le phénomène comme un croisement entre l'initiale consonantique de **nĕ* (négation standard non marquée à voyelle brève) et la voyelle de **mē* (négation prohibitive marquée). LEUMANN-HOFMANN-SZANTYR tome II, annexe finale p. 70*, § 60 formule ce cas de all. *Kontamination* de la manière suivante : "ne 'nicht' + **mē* (gr. *μή*) 'dass nicht' ==> *nē* 'dass nicht' ".

latines fondamentales *nōn* et *nē* comportaient ainsi un segment commun (*n-* initial), qui pouvait correspondre au fait qu'elles étaient toutes deux des négations, et un segment différent, le segment final avec l'opposition distinctive *ōn* vs *ē*, qui permettait de maintenir leur opposition fonctionnelle dans le cadre d'une distribution complémentaire entre deux morphèmes négatifs différents, constituant chacun une unité lexicale à part entière.

2. LA NÉGATION DANS *NĒ ... QUIDEM, NĒQUAM* : UN ALLONGEMENT DE **NĚ*

Mais on trouve également une négation *nē* en e long dans un certain nombre de termes latins, tels :

- l'adverbe négatif focalisant *nē ... quidem* "pas ...même" (lexème à signifié complexe combinant une négation *nē* et un focalisateur *quidem*) ;
- l'adjectif *nē-quā*m "mauvais"¹¹ (indéclinable) ;
- l'adverbe *nē-quī-quam* "avec impunité, en vain, inutilement" (Pl., Cés., Cic.), dont les variantes formelles *nē-quid-quam*, *nē-quic-quam* nous indiquent la formation ;
- l'adverbe négatif *nē-quā-quā*m "ne ... en aucune manière, ne ... pas du tout" (Cés., Cic.), etc.

Contrairement à l'opinion la plus générale, nous voudrions montrer que cette forme *nē* de la négation rencontrée comme constituant de lexème dans *nē ... quidem*, *nē-quam*, etc. entre dans le paradigme de *nōn*, et non pas dans le paradigme de *nē* "prohibitif" accompagnant le subjonctif de volonté. Il y a seulement, entre ces deux *nē*, une relation d'homophonie et ils ne relèvent pas fonctionnellement de la même négation.

Ces formes, en effet, sont, à notre avis, des développements latins du **ně* à voyelle brève hérité de l'indo-européen, tout comme le sont aussi :

- la négation standard *nōn* "ne ... pas",
- les négations spécifiques *nihil* "ne ... rien", *nēmō* "ne ... personne", *nūllus* "ne ... aucun", *nusquam* "ne ... nulle part", *numquam* "ne ... jamais",
- les verbes ou lexies verbales issus de la négation **ně*- proclitique soudée en position initiale dans *nōlō* "je ne veux pas", *necesse est* "il est nécessaire, inévitable que", *nefās est* "il n'est pas permis de", *nequeō* "je ne peux pas, je ne suis pas capable de", etc.

¹¹ Quintilien (8, 3, 48) établit une différence de degré entre les valeurs sémantiques de *nēquam* et *nēfarius* sur l'échelle du « fait d'être mauvais » (commettre une faute sur le plan de la société), affirmant que *nēquam* est un adjectif de sens trop faible pour un parricide et que *nēfarius* est un adjectif de sens trop fort pour un homme qui fréquente une prostituée. Le sens de *nēquam* « mauvais » est souvent employé dans la comédie pour des esclaves au sens de « vaurien, inutile ».

L'ancienne négation standard **ně* héritée est, en effet, présente dans tous ces termes, qui sont issus de l'agglutination d'une séquence contenant cette négation et un lexème. C'est, précisément, cette négation **ně*, renforcée par le nom de nombre "un", qui est à l'origine de *nōn*, qui résulte de la soudure de la séquence de deux lexèmes * *ně oinōm* littéralement "pas un", c'est-à-dire "pas même un seul". On trouve le même type d'origine dans le pronom *nihil* < * *ně hīlum* littéralement "pas une toute petite chose", c'est-à-dire "pas même une toute petite chose", et dans les pronoms *nēmō* < * *ně hēmō* ou **ně hōmō* litt. "pas un être humain", c.-à-d. "pas même un seul être humain", etc.¹².

Plus précisément, il convient de considérer le *e* long de *nē ... quidem, nē-quam, nē-quī-quam, nē-quā-quam* comme résultant d'un allongement de date latine de la négation standard héritée **ně* à voyelle brève.

La longueur de cette voyelle fut, en fait, cause de confusions dans les dictionnaires étymologiques et les traités de morphologie latine, du fait que, sur la seule base de la longueur de la voyelle, on a rapproché ces lexèmes de l'autre négation du latin, la négation *nē* "prohibitive".

3. EMPLOI ATONE ET EMPLOI TONIQUE DE **NĚ*

L'allongement de la voyelle *e* bref de **ně*, que nous proposons pour expliquer *nē .. quidem, nē-quam, etc.*, est lié à la nature tonique ou atone de la négation standard **ně* telle qu'elle s'est développée en latin.

Selon LH I p. 242 (1), i.-e. **ně* en latin connaît une proclise secondaire, puisque la négation sanskrite *ná* apparentée est accentuée. Il aurait donc été atone à l'origine.

En fait, il est, à notre avis, probable que **ně* en latin ait eu à la fois des emplois toniques et des emplois atones, comme cela est attesté pour la négation dans bien des langues. Il convient, de ce fait, de distinguer les phénomènes phonétiques qui ont pu intervenir dans les deux cas, lorsque **ně* portait un accent de mot et lorsqu'il n'en portait pas.

4. LA NÉGATION HÉRITÉE I.-E. **NĚ* EN EMPLOI ATONE EN LATIN

4.1. Les monosyllabes latins à voyelle brève finale

Le latin hérita plusieurs lexèmes monosyllabiques terminés par une voyelle brève. Ils étaient généralement enclitiques, formant une seule unité accentuelle avec le mot précédent. Parmi eux, les plus usuels sont :

¹² Voir M. FRUYT 2005 et, dans le même numéro de cette revue, l'article : "Négation et grammaticalisation en latin".

-*quĕ* "et", -*uĕ* "et" (employé seulement dans certaines conditions syntaxiques), -*nĕ* interrogatif.

Le *nĕ*- négatif, quant à lui, était généralement proclitique¹³ et s'antéposait au verbe ou bien, de manière générale, au mot sur lequel il portait. Il finit par se souder à lui en cette position, devenant en synchronie un préfixe négatif de forme *nĕ*- ou *n*-.

On le rencontre dans les verbes¹⁴ : **nĕ*-*uŏlŏ* > **nŏuŏlŏ* > *nŏlŏ* "ne pas vouloir" (sur *uŏlŏ* "vouloir"), **nĕ* *sciŏ* > *nĕ*-*sciŏ* "ne pas savoir" (sur *sciŏ* "savoir"), les adverbes : **n*(*ĕ*) *usquam* > *n*-*usquam* "ne ...nulle part" (sur *usquam*), *ne-utiquam* / *ne utiquam* « ne ... en aucune manière, ne ... pas du tout »¹⁵, *ne-utr-ubi* (de *ne-uter* et *ubi*) « en aucun des deux endroits »¹⁶, les adjectifs-pronoms *n-ŭllus* "ne ... aucun" (sur *ŭllus*), *ne-uter* « aucun des deux » (sur *uter*).

4.2. Un morphème négatif motivé

Nĕ- / *n*- fonctionnait comme un vrai morphème de négation et il était alors clairement motivé pour le sujet parlant, qui le rapprochait de la négation productive *nŏn*, comme en attestent des passages de Cicéron et Varron.

Alors que Cicéron (Cic. *or.* 154) cite des exemples de raccourcissement de mots dans la langue parlée courante de ses contemporains, il montre qu'il a conscience de l'équivalence entre le verbe *nĕquĭre* « ne ... pas pouvoir » et l'expression *nŏn quĭre*, entre le verbe *nŏlle* « ne ... pas vouloir » et la séquence *nŏn uĕlle*. Ceci prouve que *nĕ*- et *n*- sont bien pour lui des morphèmes négatifs et, plus précisément, de son point de vue, qui est synchronique, des morphèmes négatifs « raccourcis » par rapport à la négation usuelle *nŏn* :

¹³ Le morphème négatif **nĕ* est enclitique en latin seulement dans un petit nombre de cas : a) *quĭ-n* adverbe interrogatif "Pourquoi ne ... pas?", mais aussi coordonnant, subordonnant : F. FLECK 2008 ; b) l'adverbe interrogatif *quid-nĭ* ...? "Pourquoi ne ... pas?", où **nĕ* fut renforcé par *-ĭ* ; c) *Sĭn* ... en début de phrase "Si au contraire ..." (issu de la séquence soudée : **sei-nĕ*), semblable au français "Sinon,..."". Dans ce dernier cas, la négation porte anaphoriquement sur l'événement dénoté dans la phrase précédente au sens de : "si cela ne se produit pas, si cela n'est pas vrai", *cela* étant un anaphorique résomptif (cf. Cic. *Amer.* 8). Pour la différence d'emploi argumentatif entre les deux adverbes interrogatifs *quĭn* et *quidnĭ*, voir F. FLECK 2008.

¹⁴ Ce statut de *nĕ*- se rencontre aussi dans des lexies verbales comme : *nĕ-fās est* "il n'est pas permis de ..." vs *fās est* "il est permis de ...". Pour la formation des verbes de modalité comme *nĕquĭre*, *nĕcesse est* à partir de **nĕ* avec des ré-analyses, cf. M. FRUYT – A. ORLANDINI 2003.

¹⁵ Pl. *Merc.* 599 : *uoltus neutiquam huius placet* « le visage de cet homme ne me plaît en aucune manière ».

¹⁶ Pl. *Aul.* 233 : *Neutrubi habeam stabile stabulum, si quid diuorti fuat.* "Ni d'un côté, ni de l'autre, je n'aurais d'étable stable, si quelque divorce se produisait".

Cic. *Orator* 154 : *Ain pro aisne, nequire pro non quire, malle pro magis uelle, nolle pro non uelle, dein etiam saepe et exin pro deinde et pro exinde dicimus.*

« nous disons *ain* pour *aisne*, *nequire* pour *non quire*, *malle* pour *magis uelle*, *nolle* pour *non uelle* ».

De même Varron montre-t-il, dans le texte suivant, que pour lui *nōlō* "je ne veux pas" est fait à partir de *nōn* "ne ... pas" et *uolō* "je veux" et que *nihilī* (considéré en synchronie comme le génitif d'estime de *nihil* "ne ... rien"¹⁷ dans la lexie verbale *nihilī esse* "n'avoir aucune valeur", litt. "n'être d'aucune valeur") est à analyser en *ni-hilī* et est l'équivalent de *nōn hilī* :

Varr. *L.* 10, 5, 81 : *Quod uocabulum factum, ut ex non et uolo nolo, sic ex ne et quicquam item media extrita syllaba coactum est nequam. Itaque ut eum quem putamus esse non hili dicimus nihili, sic in quo putamus esse ne quicquam dicimus nequam.*

« De même que *nolo* « je ne veux pas » est fait de *non* « ne ... pas » et *uolo* « je veux », de même ce terme (= *nequam*) est fait de *ne* « ne ... pas » et *quicquam* « quelque chose » avec disparition de la syllabe médiane et il est compacté en *nequam*. Ainsi, de même que celui dont nous pensons qu'il ne vaut pas un iota¹⁸ (*non hili*), nous le disons « vaurien » (*nihili*), de même dans le cas de celui dont nous pensons qu'il « n'est pas quelque chose » (*ne quicquam*), nous le disons *nequam* (« vaurien ») »¹⁹.

En outre, dans ce texte, Varron estime que *nē-quam* « mauvais » (un adjectif atypique parce qu'indéclinable) est clairement motivé comme représentant, lui aussi, la négation **ně* puisqu'il assimile le *nē-* de *nē-quam* au *n-* de *nōlō* - qu'il comprend comme l'équivalent de *nōn* dans *nōn uolō* - et au *ni-* de *ni-hilī* - qu'il comprend également comme l'équivalent de *nōn* dans *nōn hilī* -. Varron interprète *nēquam* comme étant fait sur la négation *ne* suivie de *quicquam*, donc *ne quicquam* avec perte de la syllabe intérieure *-quic-*. Il est, bien sûr, impossible de savoir si le *e* de *ne* dans la séquence citée par Varron *ne quicquam* est long ou bref, mais fonctionnellement il est clair que Varron le range du côté de *nōn* et donc du côté de la négation héritée **ně* à voyelle brève - et non pas du côté de la négation prohibitive *nē* du latin - . Ceci nous amène à évoquer à

¹⁷ Plutôt que du substantif *nihilum*, -ī Nt "le néant, le vide".

¹⁸ = "qu'il ne vaut rien".

¹⁹ Varr. *L.* 10, 81 : « This word is made like *nolo* 'I do not wish' from *non* 'not' and *uolo* 'I wish' ; thus from *ne* 'not' and *quicquam* 'anything', with loss of the middle syllable, is likewise compounded *nequam*. So as him whom we think to be *non hili* 'worth not a whit' we call *nihili*, him in whom we think that there is *ne quicquam* 'not anything' we call *nequam* » (traduction coll. Loeb).

présent les phénomènes phonétiques à l'oeuvre en latin lorsque la négation héritée **ně* portait un accent de mot.

5. LA NÉGATION HÉRITÉE I.-E. **NĚ* EN EMPLOI TONIQUE EN LATIN

Le latin, à date pré-littéraire, a cherché à éviter les monosyllabes accentués terminés par une voyelle brève et il les a étoffés sur le plan formel du signifiant en allongeant la voyelle (cf. lat. *tū* pronom personnel de la 2^{ème} pers. sg., probablement issu de **tu* avec une voyelle brève).

Or la négation héritée **ně* entraine dans ce cas de figure lorsqu'elle était tonique. Trop courte phonétiquement et ne disposant pas d'une matière phonique suffisante, elle dut être étoffée. L'étoffement s'est fait de plusieurs manières : on a pu ajouter une consonne (-*c* / -*g* / -*que*) ou une voyelle (-*ī*) ou encore un lexème, qui s'est incorporé à la négation (*nōn* < **ně oinom*, *nihil* < **ně hīlum*, *nēmō* < **ně hemō*, etc.). Nous examinerons à présent les deux premières situations de renforcement par un phonème²⁰.

5.1. Ajout d'une consonne

Si la forme de renforcement de **ně* qui s'est imposée en latin est *nōn* avec incorporation d'un lexème adventice dé-sémantisé, l'époque archaïque témoigne d'autres tentatives d'étoffement formel phonétique qui ont eu moins de succès.

A l'époque archaïque est attesté un renforcement de **ně* par la consonne gutturale sourde -*c*, qui avait probablement une variante sonore -*g* et peut-être même une variante en -*que*. Cette négation lat. *nec* / *neg* / *neque* entre dans le paradigme de *nōn* fonctionnant comme négation standard et portant sur un verbe comme négation de proposition²¹. C'est une négation non coordonnante, présente seulement dans le latin archaïque (*Loi des XII Tables* 5, 4), et qu'il convient de distinguer fonctionnellement du lexème homophone et homonyme *nec* / *neque* "et ... ne ... pas"²², négation coordonnante, productive à toutes les époques du latin, de l'époque archaïque à l'époque tardive.

5.1.1. La variante *něquě*

La variante *něquě* pourrait être attestée dans le passage de Caton, *De agricultura* 141,4, où certains éditeurs retiennent *nec* et d'autres

²⁰ Pour le renforcement par un lexème, voir M. FRUYT 2005 et, dans le même numéro de cette revue, l'article : "Négation et grammaticalisation en latin".

²¹ Ou comme négation de constituant (négation de "mot").

²² Le lexème de coordination négative *ne-que* "et ... ne ... pas" est issu de l'agglutination de deux lexèmes : une négation i.-e. **ně* et un coordonnant i.-e. **k^we*).

neque, comme c'est le cas de R. Goujard dans l'édition de la C.U.F. (Paris, Belles Lettres, 1975) :

Cat. Agr. 141,4 : "*Mars pater, si quid tibi in illisce suouitaurilibus lactentibus neque satisfactum est, te hisce suouitaurilibus piaculo*" ; ... "*Mars pater, quod tibi illoc porco neque satisfactum est, te hoc porco piaculo*".

"Mars père, si en quelque chose dans ces *suouitaurilia lactentia*-là tu n'as pas été satisfait, je t'offre en expiation ces *suouitaurilia*-ci ; ... "Mars père, du fait que ce pourceau-là ne t'a pas satisfait, je t'offre ce pourceau-ci en expiation " (traduction R. Goujard, CUF).

5.1.2. La variante *nēc*

Cette variante *nēc* de la négation standard **ně*, représentée de manière productive en latin par *nōn*, est probablement lexicalisée et soudée en position antéposée dans les adjectifs *nēc-ōpīnāns* "surpris à l'improviste, qui ne s'attendait pas (à quelque chose)" (écrit aussi *nec opinans* en deux mots et même *neque opinans*) et *nēc-ōpīnātus* (et *nec opinatus* en deux mots), dans l'adverbe *nēc-ōpīnātō* (*nec opinato* ; Cic.). Ce *nec-* devait être alors à l'origine une négation de constituant (ou négation de mot) et elle s'est soudée devant le mot sur lequel elle portait pour devenir un préfixe négatif.

5.1.3. La variante *něg*

La variante *něg* pourrait être lexicalisée également par soudure avec le mot sur lequel elle portait dans le verbe *něg-legō* "laisser de côté", litt. "ne pas (re)cueillir".

Mais le verbe *něg-ā-re* "dire que ... ne ... pas" (avec transfert de la négation sur le verbe de la proposition infinitive suivante) relève d'un autre type morphologique. Il fut interprété par E. Benveniste comme un verbe délocutif bâti sur la négation *něg* archaïque, comme "dire '*neg*'". Nous avons pu également proposer d'interpréter cette formation comme un verbe dénomiatif en *-ā-re* sur la négation archaïque *neg* au sens de "utiliser le mot *neg*". Le verbe *negāre* entre alors dans le groupe des verbes dénomiatifs en *-ā-re* bâtis sur des noms d'outil et signifiant "utiliser tel outil", comme, par exemple, *caelāre* "ciseler, utiliser le ciseau du sculpteur" sur le substantif *caelum*, *-ī* "ciseau". Il pourrait s'agir également de la négation archaïque **ně* suivie d'une gutturale sonore fonctionnant comme un élargissement destiné à éviter la rencontre de deux voyelles et à obtenir une séquence phonétiquement et morphologiquement viable pour constituer un thème verbal en *-ā*²³. Un tel élargissement est attesté, par exemple, dans le verbe *mū-g-ī-re* "mugir" sur l'onomatopée *mū*, ici prise au sens du cri des bovins, ou bien

²³ Pour une analyse de ces origines possibles : cf. M. FRUYT 1996.

dans le verbe *uā-g-ī-re* (qui dénote le cri des nourrissons : “vagir”) sur une onomatopée **uā*²⁴.

5.1.4. Origine de la gutturale finale

L’origine de cette gutturale finale *-c / -g / -que* employée en renforcement phonétique formel est controversée : il pourrait s’agir de la particule déictique *-ce* que l’on retrouve, par exemple, dans le pronom-adjectif déictique *hi-c* pour désigner des entités situées dans la “sphère du locuteur”, ou bien dans l’adverbe déictique *ec-ce* “voilà / voici (que ...)” (de *en* “voilà, voici” et *-ce*), ou encore dans l’adverbe temporel déictique *nun-c*, dans le corrélatif temporel *tun-c*, etc.

Selon une autre hypothèse²⁵, on pose un développement latin du proto-indo-européen **ne-k^we*. La particule qui lui correspond alors en osque et en ombrien est *nep* ainsi que sa variante *neip*²⁶, cette dernière contenant, en fait, un double renforcement, puisque devant la consonne s’était déjà ajoutée une voyelle *i*, correspondant au second type de renforcement attesté par le latin, comme nous allons le voir dans le paragraphe suivant. Ce lexème *nep / neip* est employé en osque et en ombrien avec la même valeur non coordonnante²⁷ que le *nec* entrant dans le paradigme de *nōn* dont il est ici question.

Le problème serait alors de savoir si ce **ne-k^we* qui serait ici à l’origine du *nec* archaïque non coordonnant est le même que le **ne-k^we* qui a fourni au latin le lexème de négation coordonnante *nec / neque* “et ... ne ... pas”.

5.1.5. Arguments phonétiques et lexicaux

S’il fallait partir d’une origine unique pour les trois formes de négation standard non coordonnante *nec / neg / neque*, il faudrait supposer que ce sont les phénomènes de *saṃdhi* externe qui sont responsables des transformations phonétiques.

a) Si l’on part d’une forme ancienne **nĕ-cĕ* avec la particule *-cĕ* déictique, on a : **nece* > *nec*. La disparition du *-e* bref final de cette particule est attestée également dans les formes du pronom-adjectif *hic* (de **hice*), le *-e* étant encore conservé dans la séquence *hicine* au nominatif M. sg. (de *hici-ne*, où *-ne* est la particule interrogative et où

²⁴ M. FRUYT 2000.

²⁵ Comme l’ont récemment rappelé A. ORLANDINI - P. POCSETTI 2008 : 1, § 1.

²⁶ A. ORLANDINI - P. POCSETTI 2008 : 2.

²⁷ Le lexème *nep* est également employé en osque et en ombrien sous la forme *nep ... nep...* comme coordonnant négatif équivalent de lat. *nec ... nec / neque ... neque* ; A. ORLANDINI - P. POCSETTI 2008 : 7.

hici- vient de *hice* après fermeture du –ě en *i* en syllabe intérieure ouverte). Cette disparition de la voyelle finale a pu être accélérée en cas d'élision du –e devant un mot commençant par une voyelle.

On peut alors supposer que le mot fut ensuite prononcé avec une gutturale sonore à la finale et noté <*neg*> lorsque le mot suivant commençait par un phonème sonore et en particulier par une voyelle. La gutturale sonore de *neg* pourrait ainsi résulter d'une sonorisation en *saṃdhi* externe.

Dans cette hypothèse, la forme *neque* ne pourrait s'expliquer phonétiquement et on pourrait peut-être supposer une confusion et une convergence avec le lexème homophone *neque* / *nec* de négation coordonnante. Ce dernier, étant productif, aurait pu influencer le lexème de négation standard, qui avait perdu sa productivité et ne se trouvait plus que dans des textes archaïques ou archaisants : chez Caton, il apparaît seulement dans un énoncé de prière dont la langue remonte probablement à une époque bien antérieure à celle de Caton, donc à une époque antérieure aux premiers textes littéraires.

b) Si l'on part de la particule $*k^we$, il faut supposer que la négation standard archaïque *nec* / *neg* / *neque* et la négation coordonnante productive à toutes les époques *nec* / *neque* sont toutes deux issues de la même forme : $*ne-k^we > neque$. Mais l'élément $*k^we$ peut ne pas être le même lexème dans les deux cas. Il peut aussi représenter deux fonctions différentes du même lexème.

On explique alors phonétiquement la forme *neque* chez Caton. Mais la forme *nec* doit s'expliquer par le *saOdhi* externe comme une dissimilation de l'appendice labio-vélaire du phonème / k^w / (graphie <*qu*>) devant un mot commençant par une voyelle d'arrière, *o* ou bien *u*. Le même processus phonétique est attesté dans la négation coordonnante *neque* / *nec*.

Quant à la gutturale sonore dans la forme *neg*, comme dans le cas précédent, elle peut représenter la sonorisation de cette gutturale sourde –c devant une initiale sonore.

Les deux hypothèses pour la particule agglutinée, ancien –ce ou ancien –que, sont donc possibles.

5.2. Ajout d'une voyelle

On rencontre un renforcement de $*nĕ$ par la voyelle longue –ī, qu'on considère souvent comme étant une particule "déictique" et que le latin a également employé dans la flexion de *hic* : par ex. au nomin. F. sg. *haec* < $*hā-ī-ce$ et au nomin.-acc. Nt. pl. *haec* < $*hā-ī-ce$. La forme $*ne-ī$ donne alors *nī*, qui fonctionne anciennement comme *nisi* "si ...ne ...pas" pour introduire une subordonnée hypothétique négative. Les autres langues de l'Italie ancienne ont des formes correspondantes, où la négation héritée $*nĕ$ est renforcée par $*-ī$ (osq. *nei* "nōn" ; osq. et ombr.

*neip*²⁸). Cette forme renforcée de la négation se retrouve également dans l’adverbe interrogatif *quid-nī* « pourquoi ne .. . pas .. ? » , dans l’adverbe d’énonciation *nī-mīrum* « assurément » (litt. « cela n’est pas étonnant »), etc.

Mais, à l’époque archaïque, la négation *nē* (+ subjonctif de volonté) peut également être renforcée par *-ī*, donnant aussi *nī*, par ex. dans :

Caton, *Agr.* 20, 1 : *caueat nī labet columella*
« qu’on fasse attention à ce que le pivot ne remue pas »

où *nī* comme subordonnant négatif commute avec *nē*. Il convient donc de distinguer deux lexèmes *nī* homophones à l’époque archaïque, l’un fonctionnant comme *nōn* et l’autre comme *nē*.

5.3. ALLONGEMENT DE LA VOYELLE

Outre les trois solutions précédentes (addition d’une consonne, d’une voyelle, d’un lexème), il faut aussi supposer que lorsque la négation standard était en emploi tonique, on a pu allonger la voyelle brève de **nē* comme on l’a fait pour les autres monosyllabes toniques à voyelle brève. C’est, à notre avis, la forme ancienne de renforcement qui est attestée dans : *nē ... quidem*, *nē-quam*, *nē-quā-quam*, *nē-quī-quam*.

5.4. NĒ ... QUIDEM

5.4.1. Fonctionnement de *nē ... quidem*

Dans *nē ... quidem*, la négation est associée au lexème focalisateur *quidem*, l’élément focalisé étant situé entre les deux mots, qui constituent en fait un seul lexème négatif focalisant et un morphème discontinu. Ce lexème peut focaliser des éléments appartenant à diverses parties du discours, par exemple un syntagme nominal (adjectif + substantif) :

Pl. *Truc.* 543 : *Ne bonum uerbum quidem unum dixit*
« elle n’a même pas dit une seule bonne parole ».

un verbe :

Tér. *Eun.* 664 : *tam infandum facinus ... ne audiui quidem*
« je n’ai même pas entendu parler d’un crime aussi abominable ».

Sén. *De clem.* I, V, 4 : *ne deprecaturus est quidem*
« il ne lui adressera même pas de supplication ».

²⁸ Cf. supra note 25.

De tels exemples montrent que *nē ... quidem* ne représente pas la négation « prohibitive » *nē*, mais fonctionne au contraire dans le paradigme de *nōn* (*non dixit, non audiui, non deprecaturus est*), ajoutant à la négation *nōn* une focalisation sur, respectivement : *bonum uerbum, audiui, deprecaturus est*, c'est-à-dire le mot ou le syntagme sur lequel il porte. *Nē ... quidem* peut également porter sur un adjectif seul²⁹, un adverbe, un substantif seul³⁰.

Dans *nē ... quidem*, de toute façon, la négation ne pouvait pas être atone. Elle devait être prononcée avec une certaine intensité étant donné le caractère focalisateur du lexème *nē... quidem*. Les deux constituants *nē* et *quidem* de ce lexème devaient bénéficier dans la prononciation non seulement d'un accent de mot, mais d'une prononciation insistante et peut-être même emphatique, tout autant que le terme médian qu'ils focalisaient.

5.4.2. Convergence de deux séquences homophones ?

On pourrait accorder une attention particulière aux cas où *nē ... quidem* se trouve dans une proposition contenant un subjonctif de volonté : on attendrait, en effet, alors la négation prohibitive *nē* et non pas la négation *nōn*. On pourrait donc se demander si, dans ces contextes particuliers, la négation *nē* représente le *nē* prohibitif accompagné du lexème focalisant *quidem* ou bien le *nē* habituel de *nē ... quidem*.

La séquence discontinue *nē*³¹ *... quidem* focalise un substantif dans Pl. *Asin.* 762 et le verbe de la proposition (*sit*) est un subjonctif d'ordre en proposition principale :

Pl. *Asin.* 762 : *Ne epistula quidem ulla sit in aedibus/
Nec cerata adeo tabula*

« Qu'il n'y ait même pas de lettre dans sa maison, et qu'il n'y ait pas non plus de tablette enduite de cire ».

(litt. : « que pas même une lettre n'existe dans sa maison »).

L'homophonie et l'homonymie entre les deux *nē* rendent impossible le départ entre les deux négations. S'il s'agit ici du *nē* prohibitif, faudrait-il supposer que la séquence *nē ... quidem* contient deux lexèmes : une

²⁹ Un adjectif : Sén. *De clem.* I, V, 5 : *Muliebri est furere in ira, ferarum uero et ne generosarum quidem praemordere et urguere proiectos*. « Déchaîner sa fureur dans sa colère, c'est se conduire en femme, mordre et écraser ses victimes à terre, c'est ce que font les animaux sauvages, ceux qui ne sont même pas de bonne race » (traduction CUF, Paris, Belles Lettres).

³⁰ *Nē ... quidem* peut encadrer un substantif tout en portant sur l'ensemble "substantif + adjectif", qui constitue une seule unité de désignation dans : Pétr. *Sat.* 49, 2 : *ne gallum quidem gallinaceum* "pas même une volaille (un coq)".

³¹ Dans l'exemple suivant, le *ē* est éliidé devant l'initiale vocalique d'*epistula*.

négation prohibitive et un focalisateur ? Au contraire, dans le *nē ... quidem* usuel, il y a un seul lexème.

Au vu de tels exemples, on pourrait se demander si *nē ... quidem* n'a pas, en fait, une double origine et s'il ne résulte pas de la confluence entre :

a) *nē ... quidem* avec **ně* entrant dans le paradigme de *nōn* et allongement du *e* ;

b) et *nē .. quidem* avec *nē* comme négation prohibitive.

Dans le passage précédent, la reprise de *nē .. quidem* par le coordonnant négatif *nec* plutôt que par le coordonnant négatif *nē-ue* – qui accompagne habituellement le subjonctif de volonté – est-elle significative ? L'emploi de la négation coordonnante *nec / neque* relevant du paradigme de *nōn* pourrait nous faire pencher vers le *nē ... quidem* habituel plutôt que vers le *nē* prohibitif pour la séquence *Ne epistula quidem* du vers 762.

Mais quelques vers plus loin, après la négation prohibitive *nē* + subj., la coordination négative est faite par *neque* entre deux subjonctifs d'ordre, exprimant ici la défense :

Pl. *Asin.* 778 : *Spectandum ne cui anulum det neque roget*

“Qu'elle ne donne à voir sa bague à personne et qu'elle ne demande pas (d'en voir)”

On sait, d'autre part, que *nē-ue* a perdu du terrain en latin, notamment dans les bas niveaux de langue, et qu'il fut souvent concurrencé par *nēc / nēcque*. La tendance au remplacement d'un lexème appartenant au paradigme de *nē* par un lexème du paradigme de *nōn* est observable dans plusieurs situations : *minimē* « pas du tout, absolument pas », qui relève du paradigme de *nōn*, est employé dans une défense aux côtés d'un subjonctif d'ordre dans les types *minimē fēceris !* « N'en fais rien ! » en face de *nē fēceris* « ne (le) fais pas ! », ou bien : *Nihil ignoueris !* (Cic. *Mur.* 65) « Ne pardonne rien »³².

Il paraît donc probable que, pour le sujet parlant en synchronie, il n'ait existé qu'un seul lexème *nē ... quidem*, qui était une négation focalisatrice ou un focalisateur négatif avec un signifié complexe de négation et de focalisateur à la fois. Mais, pour l'origine, on ne peut exclure la rencontre et la convergence d'un *nē ... quidem* de grande fréquence entrant dans le paradigme de *nōn* et d'une tournure de moindre fréquence constituée d'un *nē* prohibitif associé à *quidem* focalisateur. Cette seconde séquence, homophone de la précédente, a une bien moindre fréquence, puisque le subjonctif d'ordre ou de souhait avec lesquels elle se rencontrait en proposition indépendante ou principale est moins fréquent dans les textes que l'ensemble des autres formes verbales (indicatif, subjonctif de possibilité, formes nominales du verbe).

³² A. ERNOUT – F. THOMAS 1951 (1964) : 153, § 178.

5.4.3. Une variante de *nē ... quidem* dans la langue parlée familière

La productivité et la fréquence de *nē ... quidem* employé dans les textes avec autre chose qu'un subjonctif de volonté semblent être un argument supplémentaire en faveur d'un lexème *nē ... quidem* unique, entrant dans le paradigme de *nōn*.

Sa productivité était telle dans la langue parlée familière qu'à partir de Pétrone³³, on trouve *nē* seul au sens de "ne ... pas même" à la place de *nē ... quidem* :

Pétr. *Sat.* 47, 5 : *Hoc solum uetare ne Iouis³⁴ potest*
 "c'est la seule chose que Jupiter lui-même ne puisse pas empêcher"
 litt. "c'est la seule chose que pas même Jupiter ne peut empêcher".

On voit que *nē* entre ici dans le paradigme de *nōn* (**hoc solum uetare Iouis non potest* "c'est la seule chose que Jupiter ne peut pas empêcher") avec, en outre, une focalisation sur *Iouis*. On trouve le même *nē* seul au sens négatif de "ne ... pas même" dans les *Tablettes de Vindolanda* (fin du + I^{er} s. ou début du + II^e s.), où *nē* est antéposé au substantif *mentionem* et porte, en réalité, sur l'ensemble de la lexie verbale *mentionem fecit* (*aliquid mentionem facere alicui* "mentionner quelque chose à quelqu'un") :

Vindolanda : TV II Tablette 343, lignes 4-6³⁵ :
 ... e quo tu de hac /
 re scripseras ne mentionem /
 mihi fecit
 "de ce que toi tu as écrit à propos de cette affaire, il ne m'en a même pas fait mention".

L'authenticité de cette tournure dans l'usage de la langue familière est confirmée par Quintilien, qui blâme cet emploi de ses contemporains comme étant un "solécisme par retranchement" (Quint. 1, 5, 38 : "ne hoc fecit" "il n'a pas même fait cela").

5.5. L'adjectif *nē-quam*

On trouve aussi *nē* avec un e long résultant d'un allongement à partir de **ně* dans l'agglutiné *nē-quam*, employé comme adjectif au sens

³³ Première attestation d'un tour bien attesté en latin tardif.

³⁴ *Iouis* est une forme analogique de nomin. sg. à la place de *Iūpiter*, répondant à un besoin de régularisation morphologique des flexions dans la langue parlée familière des gens non ou peu lettrés.

³⁵ Lettre d'Octavius à Candidus : site < <http://vindolanda.csad.ox.ac.uk>>.

de "mauvais, méchant" pour un esclave. Bien qu'il soit indéclinable³⁶, il fonctionne néanmoins comme un véritable adjectif de plusieurs points de vue, puisqu'il possède un comparatif (*nēqu-ior*) et un superlatif (*nēqu-issimus*), et qu'il a servi de base de dérivation pour l'adverbe *nēqu-iter* et le substantif *nēquitia* (*nēquitiēs*).

La création de *nē-quam* comme adjectif résulte probablement d'une ré-analyse favorisée par certains contextes précis où le terme se trouvait à côté d'un verbe – et probablement du verbe "être" –. On peut songer à la formation de fr. *un vaurien*, lexème fabriqué par soudure de deux mots à partir d'un énoncé concret comme fr. (*il ne*) *vaut rien*, d'où l'on tire par re-découpage de la séquence et ré-analyse : fr. *c'est un vaurien*. Il ne s'agit pas ici au sens strict de ce qu'E. Benveniste appelle un "délocutif", mais il s'agit malgré tout de la lexémisation (au sens de 'fabrication d'un lexème') d'une séquence tirée d'un énoncé concret (d'une séquence de "discours" au sens d'E. Benveniste).

L'élément final *-quam*, forme adverbiale figée aux multiples fonctions, pourrait être ici le *quam* qui entre dans la formation de tournures intensives pour intensifier encore davantage un lexème quantificateur dénotant un grand nombre d'entités nombrables (*quam multa* "de très nombreuses choses" : Cic. *Verr.* 3, 206) ou bien le haut degré de réalisation d'une qualité ou d'un procès : dans l'exemple suivant des lettres de Cicéron, *quam magni aestimare* est un renforcement de *magni aestimare* (+ acc.) "avoir en haute estime (quelque chose)" :

Cic. *Att.* 7, 15, 2 : *Postumius ... negat se sine Catone iturum et suam in senatu operam auctoritatemque quam magni aestimat*

"Postumius dit qu'il n'ira pas sans Caton et il a la plus haute estime pour sa propre influence et autorité auprès du sénat".

Dans la même fonction intensifiante, *quam* renforce un superlatif : *quam maximus* "très grand, le plus grand possible" (A. Ernout – F. Thomas p. 356, § 353, b). Le terme semble alors fonctionner comme un adverbe "indéfini" (cf. *quis* indéfini, renforcé par *quam* dans *quis-quam* "quelqu'un"), puisqu'il n'est ni subordonnant, ni interrogatif.

Mais *quam* peut également fonctionner comme un adverbe interrogatif-exclamatif portant sur un adjectif, un adverbe ou un verbe au sens de : "comme...! combien ...!". Dans certains de ses emplois dans le dialogue, *quam* peut être interprété comme un adverbe exclamatif :

Pl. *Am.* 541 : *Ex amore hic admodum quam saeuus est!*

³⁶ Le caractère indéclinable de *nē-quam* est signalé par Varron (*L.* 10, 79-80), dans un développement sur le concept d'« analogie » (*analogia*) et de régularité dans les flexions. Il affirme qu'il ne faut pas rechercher la régularité dans des mots comme *nēquam*, *mox*, *uix*, qui sont invariables.

“Comme, sous l’effet de l’amour, il est tout à fait méchant!”.

Quam porte sur l’adjectif *saeuus*, lui-même déjà intensifié par l’adverbe *admodum* “tout à fait”. Mais on hésite, dans certains passages, à considérer *quam* comme un adverbe exclamatif “comme” ou comme un simple adverbe intensif de renforcement. Dans l’exemple suivant, il porte sur un verbe :

Pl. *Most.* 511 : *Nimis quam formido ne manifesto hic me opprimat.*
 “J’ai excessivement peur que cet homme ne me prenne en flagrant délit de mensonge” ou bien “Comme j’ai peur que ... !”.

La différence doit résider dans la prosodie et l’intonation de la phrase. Dans les deux cas, il s’agit de l’intensification d’une tournure déjà intensive. Cet emploi de *quam* comme renforcement de l’intensif se retrouve dans l’adverbe *per-quam* “tout à fait”, où les deux constituants, *per-* et *-quam*, sont agglutinés et lexicalisés en un lexème unique, mais chacun d’eux est en lui-même intensif :

Cic. *de or.* 2, 201 ; *Sic in illa omni defensione atque causa, quod esset in arte positum uidebatur, ... perquam breuiter perstrinxi atque attigi*

“Ainsi dans toute ma défense et mon procès, ce qui paraissait relever de la théorie, ... je l’ai condensé le plus brièvement possible et je l’ai à peine effleuré”.

Le même emploi est attesté dans la locution *perquam uelim scire* “je voudrais ardemment savoir” (Plin. *Ep.* 7,27,1), où *perquam* intensifie un verbe de modalité.

Per-quam devait être encore senti comme constitué par la soudure de deux éléments puisqu’ils sont séparés (“tmèse”) chez Térence par l’interjection *pol* “par Pollux” : *per pol quam paucos* (Tér. *Hec.* 58). Dans ce passage, *per* et *quam* intensifient tous deux un quantificateur de la petite quantité, *paucos* “peu nombreux, en petit nombre” au sens de “extrêmement peu nombreux”. Comme *pauci* dénote un petit nombre d’entités nombrables et tire vers le moins, la double intensification opérée sur lui par *per* et *quam* produit une forte augmentation sur l’échelle argumentative du petit nombre.

5.6. *nē-quā-quam, nē-quī-quam*

Le *nē* dont le *e* fut allongé à partir de **ně* figure aussi, à notre avis, dans un adverbe formé par agglutination et qui fonctionne comme une forme renforcée de la négation *nōn* : *nē-quā-quam* « ne ... en aucune manière, ne ... pas du tout », qui représente *nē-* suivi de l’ablatif F. sg., employé de manière adverbiale, de *quis-quam* (Cic. *Amer.* 3).

L’adverbe *nē-quī-quam* “en vain” a une structure semblable. Puisque les variantes *quidquam* et *quicquam* sont attestées, cet adverbe pourrait

être issu de l'agglutination de *quid-quam* "quelque chose" au nomin. acc. Nt. sg. : *nē--quid-quam* > *nē--quic-quam* "ne ... pas en quelque chose" donc "en rien" avec *quid-quam* indéfini "quelque chose" en emploi adverbial : "en quelque chose". Mais ces variantes pourraient être des réinterprétations synchroniques et l'on pourrait songer aussi à expliquer le *ī* long comme une ancienne désinence d'instrumental sg. (**k^wi-h₁*) de l'indéfini *quis* : la forme *quī-quam* ancienne serait plus satisfaisante sur le plan phonétique et correspondrait bien au sens et à l'emploi de l'adverbe *nēquīquam*.

5.7. Conclusion

L'opinion que nous venons d'exposer sur l'origine de la voyelle longue dans le *nē* de *nē ... quidem*, *nē-quam*, *nē-quī-quam*, etc. est corroborée par une remarque d'A. Meillet dans l'article du dictionnaire d'Ernout-Meillet (*DELL*). Il admet, en effet, au passage, que la loi latine de l'allongement des voyelles dans les monosyllabes accentués pourrait suffire à expliquer le *nē* figurant dans les formes que nous traitons ici.

Ainsi ce *nē* résultant d'un allongement de **ně* doit-il être clairement distingué de la négation latine *nē* à voyelle longue, négation prohibitive et celle qui accompagne le subjonctif de volonté.

6. LES CONFUSIONS ENTRE **NĚ* ET *NĒ* DANS LES OUVRAGES USUELS PORTANT SUR LE LATIN

Mais il faut souligner sur ce point les trop nombreuses confusions rencontrées dans les dictionnaires étymologiques comme ceux de J. Pokorny (757), Ernout-Meillet, Walde-Hofmann (p. 150 s.u. *nē*), dans la syntaxe de Kühner-Stegmann (II, 1, p.817, § 148, c), dans l'*Oxford Latin Dictionary*. Ces ouvrages ne distinguent pas clairement les deux négations du latin : d'une part le **ně* renouvelé en *nōn* avec un allongement vocalique dans *nē ...quidem*, *nē-quam*, etc. et, d'autre part, le *nē* "prohibitif" et accompagnant le subjonctif de volonté.

Ainsi J. Pokorny 757 pose-t-il un **nē* qui serait tantôt adverbe et tantôt conjonction. Pour l'adverbe, il cite sk. véd. *n̄* = all. "nicht", lat. *nē-quidem* (sic), *nēquāquam*, *nēquīquam*, *nēquam*. Il pense qu'il y a probablement abrègement dans *neutiquam*, mais non dans *ne-uter*, qui a un ancien **ně*. En posant sk. véd. *n̄* = all. "nicht" (avec voyelle longue) comme correspondant de lat *nē ... quidem*, *nē-quam*, etc, il semble, cependant, estimer implicitement que le latin a hérité ici un **nē* à voyelle longue.

Le dictionnaire étymologique d'Ernout-Meillet fait une seule entrée à voyelle longue pour le *nē* de *nē ...quidem* et le *nē* "prohibitif", comme on le voit dans le passage suivant, où les auteurs semblent voir une filiation diachronique entre l'emploi du type *nē ...quidem* et celui de la défense ou

celui de conjonction de subordination. On s'étonne, en outre, que les auteurs de ce dictionnaire estiment que le *nē* de la défense et du souhait soit aussi celui de "l'éventualité", confondant ainsi le subjonctif de volonté et le subjonctif de possibilité :

Ernout-Meillet page 432 s.u. *nē* : "n'avait pas de valeur subordonnante à l'origine, comme le prouve *nē ... quidem, nēquam, nēquāquam...*" et page 433 : "Dans la répartition que la langue a faite de *nē, nī, nōn*, l'usage s'est établi de réserver *nē* pour l'expression d'une défense, d'un souhait, d'une éventualité, d'une concession, d'une restriction, etc. et *nē* est devenu la négation accompagnant l'impératif et le subjonctif, comparable au grec μή (qui n'a pas de correspondant en latin non plus que dans les langues indo-européennes qui vont du slave à l'italo-celtique)".

Le dictionnaire étymologique de Walde-Hofmann (p. 150) fait une seule entrée : *nē* (n°3) comme "adverbe" (traduit par all. *nicht*) et comme conjonction (all. *dass nicht*) : il y met à la fois les emplois prohibitifs (dont il estime qu'ils datent de la période proto-italique par renouvellement de i.-e. **mē* que l'on trouve dans sk. *mā*, etc.) et les emplois de *nē-* dans *nē ... quoque, nē ...quidem, nēquāquam, nēquīquam*. Il se contente de préciser pour ces quatre derniers lexèmes que *nē* n'y a pas une valeur prohibitive. Mais la présentation de l'article laisse penser, sans aucun doute possible, qu'il ne voit là qu'un seul et même lexème *nē* pourvu de deux fonctions.

La syntaxe de Kühner-Stegmann (II, 1, p. 816-817, § 148, c) fait une seule entrée pour la négation latine *nē*, où il met la négation de volonté, et il termine par évoquer le *nē* de *nē ... quidem* (p. 817), qu'il présente comme une évolution du premier : "Daher : *ne ...quidem* 'nicht einmal, auch nicht' ".

L'*Oxford Latin Dictionary* fait l'erreur de ne pas distinguer **ně* et *nē* : il fait une seule entrée avec *nē* à e long (p. 1162). Dans cet article du dictionnaire figurent des exemples qui devraient figurer sous **ně* avec e bref et le *nē* avec e long qui en résulte par allongement. Il y met en particulier *nē ...quidem* en citant des exemples à l'indicatif, qui, à notre avis, excluent que le *nē* soit la négation prohibitive accompagnant le subjonctif de volonté

Certes, la grammaire de Leumann-Hofmann (I, p. 33 (4)), de même que le dictionnaire de Walde-Hofmann (150), soulignent nettement, en utilisant un point d'exclamation, le doute qu'ils éprouvent devant cette forme *nē* de *nē ... quidem*, mais l'ouvrage de Leumann-Hofmann y voit deux fonctions du même lexème.

7. CONCLUSION

A la suite des remaniements effectués par le latin pour aboutir à deux lexèmes négatifs *nōn* et *nē* commençant par la même initiale *n-* en nasale dentale, la négation "prohibitif" *nē* (+ subjonctif de volonté) est devenue homophone de la forme à voyelle longue *nē* de la négation i.-e. héritée **ně*, étoffée en latin sous la forme de la négation standard *nōn*, qui est en distribution complémentaire avec le *nē* "prohibitif". Etant donné que *nōn* et *nē* demeurent en latin deux lexèmes négatifs qui s'opposent dans des emplois clairement différents, il convient de différencier : a) le *nē* avec voyelle longue qui provient de i.-e. **ně* avec allongement vocalique et entre dans le paradigme de *nōn* ; et b) le *nē* "prohibitif".

Les éléments *nē* à voyelle longue qui figurent :

- dans *nē ... quidem* "ne ... pas même" (où *nē* est le constituant d'un morphème discontinu de focalisation négative),
 - dans l'adjectif *nē-quam* "mauvais, qui ne vaut rien" (où *nē-* est un constituant de lexème qui n'est plus un morphème, mais seulement un élément morphologique),
 - dans les adverbes du type *nē-quī-quam* "ne ... en aucune manière" (où derrière *nē-* s'est probablement soudée une forme comme *quīc-quam* nomin. –acc. Nt. ou plutôt un ancien instrumental *quī-quam*),
- sont à distinguer du *nē* "prohibitif", avec lequel ils entrent en relation d'homophonie, mais dont ils se différencient nettement par la fonction syntaxique ainsi que par le statut morphologique et lexical. Ils sont, au contraire, à placer, du point de vue fonctionnel, du côté de la négation standard *nōn*, renouvellement formel et ré-encodage morphologique de **ně*, qui se rencontre avec tous les modes verbaux (indicatif, subjonctif de possibilité, formes nominales du verbe), exception faite du subjonctif de volonté.

OUVRAGES CITÉS

- ERNOUT, Alfred – MEILLET, Antoine 1967 (1932) : *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck.
- Delatte, L. – Evrard, Et. – Govaerts, S. – Denooz, J. 1981 : *Dictionnaire fréquentiel et Index inverse de la langue latine*, LASLA, Liège.
- ERNOUT, Alfred – THOMAS, François 1951, 1964 : *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 2^e édition.
- Fleck, Frédérique 2008 : *Interrogation, coordination, subordination : le latin quin*, Paris, PUPS.
- FRUYT, Michèle 1990 : "La formation des mots par agglutination en latin", in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 85, 173-209.
- 1996 : "La délocutivité: la notion et ses réalisations en latin", in *Akten des VIII. internationalen Kolloquiums zur lateinischen Linguistik*, édités par Alfred BMMESBERGER et Friedrich HEBERLEIN, Heidelberg, Universitätsverlag, C. Winter, p. 487-499 (Eichstätt, Allemagne, 24-28 avril 1995).

- 2000 (1997-1998) : "*Les frontières du lexique*", in *Voces* vol. 8-9, 1997-1998 (paru en 2000), p. 265-292 (colloque « *Encuentro Internacional sobre Lexico Latino* », Salamanque, 18-20 novembre 1999).
- 2005 : "*Grammaticalisation and Latin*", (ICHL, 16th International Conference on Historical Linguistics, Copenhague, 11-15 août 2003), in *Historical Linguistics 2003*, L; Schoesler et alii (éd.), 2005, Benjamins, Amsterdam.
- inédit : "*Antécédents latins de certains faits romans : négation, endophore, déixis*", conférence à l'université de Rome 3, dans le séminaire de R. SIMONE, le 27. 3. 2008.
- FRUYT, M. – ORLANDINI, A. 2003 : "*L'expression de la modalité et les verbes perfectoprésents en latin*", in *Revue belge de philologie et d'histoire* 81, 2003 (fascicule 3 : Langues et littératures modernes), André ROUSSEAU (éd.), pp. 693-728.
- KÜHNER, Raphael – STEGMANN, Carl 1976 (1914 = 2^{ème} éd., 1955, 1962, 1976, réimpr. 1992) : *Grammatik der lateinischen Sprache*, Hannover, Verlag Hahnsche Buchhandlung.
- LAVENCY, Marius 1985 et 1997 : *Vsus. Grammaire latine*, Paris-Louvain, Duculot, 1985, 1^{ère} éd. ; 2^{ème} éd. Peeters, Louvain-la-Neuve.
- LEUMANN – HOFMANN – SZANTYR, *Lateinische Grammatik*, I : LEUMANN *Manu* 1977 (1926-1928) : *Lateinische Laut- und Formen-Lehre*, C.H.Beck, München.
- MEISER, Gerhard 1998 : *Historische Laut- und Formenlehre der lateinischen Sprache*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- ORLANDINI, Anna 2001 : *Négation et argumentation en latin*, Louvain-Paris, Peeters.
- ORLANDINI, Anna – POCETTI, Paolo 2008 : "*Three Types of Negation. Different Values of nec in Latin and in the Languages of Ancient Italy*", in *Latin vulgaire, latin tardif VIII*, R. WRIGHT (éd.), Actes du VIII^e coll. intern. sur le latin vulgaire et tardif, Oxford, 6-9 septembre 2006, Hildesheim-Zürich-New York, Olms-Weidmann, p. 1-13.
- POKORNY, Julius 1959 : *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, Bern-München, Francke Verlag.
- TOURATIER, Christian 1977 : "*Valeurs et fonctionnement du subjonctif latin*", in *Revue des Etudes latines* 55, 370-406.
1994 : *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- VAIREL-CARON, Hélène 1975 : *Exclamation, ordre et défense : analyse de deux systèmes syntaxiques en latin*, Paris, Belles Lettres.
- WALDE, A. – HOFMANN, J. B. 1954 : *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Carl Winter – Universitätsverlag.